

Sport-Escalade – Grimper à Lausanne

PROCES-VERBAL De l'assemblée générale

vendredi 13 janvier 2017 à la Salle de St-Légier



L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est le suivant:

- 1) Bienvenue, excusés.
- 2) Lecture du PV de la dernière Assemblée Générale de 2016 (affiché au mur et sur le site de Sport-Escalade) et approbation.
- 3) Activités 2016 du Comité Sport-Escalade – Grimper à Lausanne
- 4) Activités 2016 de la commission Lausanne (= GRAL).
- 5) Activités 2016 de la commission St-Légier.
- 6) Présentation des comptes, rapport des vérificateurs des comptes et approbation.
- 7) Propositions de modifications des points 1 et 2.ch 2 des statuts de l'association (voir le document joint à ce sujet)
- 8) Projets 2017
- 9) Election du comité et des vérificateurs des comptes.
- 10) Divers et propositions.
- 11) Clôture et verre de l'amitié

1) Bienvenue et Excusés

Claude Remy, président de SE-Gral a souhaité la bienvenue à l'assemblée et a présenté l'ordre du jour. La liste des présences a été établie ainsi que celles des excusés :

Présents: Christine Remy, Yves Remy, Yves Filippozzi, Philippe de Vargas, Claude Remy, Alain Geerts, Olivier Dépraz, Christine Mitchell, Alexandre Portmann, Steeve Delaloye, Yves Cortesy, François Nicole, Jean-Michel Pauchard, Grobéty Boris, André Dominique, et Aebi Frédéric

Excusés: tous envoient un bonjour, un mot gentil, et encouragent le comité à continuer: Nicole Ravet, Valentine Hof, Nicole et Alain De Bernardi, Yves-Claude Paillard, Judith Hertlein, Ivan Cherpillod, Jonathan Juillerat, Vincent Hentsch, Monique et Marcel Noverraz, Amandine Noverraz, Stéphane Renoul, Nini Grangier, Marcel Remy, Colette, Tania Bolognini, Sophie et Pascal Quinet, Colette et Jean-Louis Urquizar ainsi que nos employées Christiane Masson, Fatima Valiton, Martine Bron.

2) Le PV de l'AG 2016, affiché à la salle et sur le site de SE a été approuvé par l'assemblée générale présente.

3) Activités du Comité SE-Gral 2016

Selon l'AG 2016 ce comité a été mis en attente pour être dissous, voir plus loin dans les propositions de modifications des statuts.

4) Activités de la commission Lausanne GRAL

Le comité Gral va être dissous.

5) Activités de la commission St-Légier

Comité: Christine Mitchell, Yves Corthésy, Steeve Delaloye, Claude et Yves Remy, Jean-Louis Urquizar.

Il gère l'association, la salle, le personnel et les membres. D'abord un grand merci à tous, aux membres du comité, aux employés, aux bénévoles, aux moniteurs, aux ouvriers pour le travail fait, si bien tout au long de l'année.

a) Travaux à la salle

Renouvellement des voies

Ce très important travail c'est bien déroulé, plus de 130 voies nouvelles ainsi qu'une partie du boulder a été refait. Un grand merci à: Yves Filippozzi, Monique et Marcel Noverraz, Christine Remy, Claude et Yves Remy, Nini Grangier, François Nicole, Jean-Michel Pauchard, Alex Molter et le nouvel ouvrier Fred Aebi devenu rapidement autonome et qui a fait un excellent travail.

b) Sécurité et divers :

YvesR fait des contrôles réguliers de l'équipement, en particulier les cordes et de la sécurité de la salle. Des travaux électriques ont été réalisés par S. Delaloye.

Après avoir mis en activité un service de grand bus, puis supprimé, en décembre dernier, les municipalités ont remis un autre service de petits bus pour relier Vevey, Rio Gredon, St-Légier.

c) Travail administratif

Ce travail important est fait par divers membres du comité qui se réunissent souvent dans la salle. Les membres de l'association sont toujours en progression, 2220 membres en 2014; 2340 en 2015; plus de 2400 membres à fin 2016, mais depuis 2 ans on enregistre une baisse des nouveaux membres, d'abonnements, de la fréquentation.

d) Employé-e-s

Les employé-es se dévouent beaucoup et font un travail très apprécié. Christiane Masson, Fatima Valiton et Alex Molter assurent toujours l'ouverture de la salle; début 2016 nous avons engagé Martine Bron pour des remplacements, d'emblée elle c'est adaptée. Fin 2016 Fatima prends une retraite méritée, son emploi est repris par Martine. Nettoyage, sur une bonne idée de Ch. Masson nous avons remplacé Mad Carla Teixeira par l'entreprise TNS de Chailly-Montreux qui vient deux fois par semaine et à ce jour avec pleine satisfaction. Alex donne des cours, fait de nombreux travaux sur le mur dont la réalisation de voies appréciées, ainsi que le démontage de secteurs, le nettoyage des prises. Il tourne et change des panneaux... Une fois encore un grand merci à tous.

e) Cours d'escalade

Ils se portent bien et sont stables avec toujours une majorité d'enfants, merci aux moniteurs, en particulier à Ch. Remy et ses aides pour les passeports vacances et A. Molter pour l'initiation

gratuite pour tous des premiers samedis matin du mois -sauf en été- et idem pour adultes le 1er lundi soir du mois, sauf en été, par Yves-Claude Paillard. Moyenne des initiations: 4 personnes. Un bémol, certains clients de la région vont désormais suivre des cours d'escalade à Lausanne...

f) Accidents-incidents

aucun

g) Nuit de la grimpe

C'était un succès, environ 150 personnes sont venues dans une ambiance décontractée. Les dévoués, heureusement nombreux, ont assuré des grimpeurs également nombreux, pour leur plus grand plaisir. Merci à tous, surtout aux bénévoles.

6) Présentation des comptes, rapport des vérificateurs des comptes et approbation

Les comptes de 2016 ont été approuvés par l'assemblée générale.

7) Propositions de modifications des points 1 et 2.ch 2 des statuts de l'association (voir le document annexé à ce sujet)

Proposition de modifications des points 1 et 2 des statuts

Point 1

Sous le nom de «Sport-Escalade–Grimper à Lausanne», est constituée, au sens des articles 60 et suivants du code civil, une association à but non lucratif, avec siège à Lausanne, résultant de la fusion des deux associations à but non lucratif Sport-Escalade, fondée en 1994, et GRAL-Grimper à Lausanne, fondée en 2003. Sa durée est illimitée.

remplacé par

Sous le nom de "Sport-Escalade", est constituée, au sens des articles 60 et suivants du code civil, une association à but non lucratif. Sa durée est illimitée. Son siège est situé au lieu de la salle d'escalade où se pratique l'activité sportive.

Commentaire : la référence, historique, à GRAL n'a plus de raison d'être. Le siège à Lausanne non plus.

Point 2 ch. 2

Se doter des moyens nécessaires pour atteindre ses buts, notamment par l'exploitation de la salle d'escalade de St-Légier et la réalisation d'une salle dans la région lausannoise.

remplacé par

Se doter des moyens nécessaires pour atteindre ses buts, en maintenant la salle de St-Légier en exploitation au moins jusqu'à l'ouverture d'une autre salle dans la région lémanique entre Lausanne et le Chablais, qu'il s'agisse d'une salle appartenant à l'association ou non, et si un projet d'ouverture d'une telle autre salle venait à être décidé, en collaborant à sa concrétisation et/ou à son exploitation, selon des formes et modalités à déterminer en fonction des circonstances et des opportunités.

Le Comité est chargé de convenir au mieux de ces formes et modalités de collaboration, au besoin en engageant des ressources financières et/ou du matériel de l'association.

Commentaire : la référence à une salle dans la région lausannoise n'est plus d'actualité. Si le projet d'une autre salle se concrétise à Villeneuve ou à Rennaz, p.ex., le maintien de l'exploitation de la salle de St-Légier risque de ne plus se justifier, tant sur le plan économique que sportif. Toutefois, la proposition de modification des statuts laisse ouverte la possibilité d'un maintien de l'exploitation de St-Légier au-delà de l'ouverture d'une autre salle (« au moins jusqu'à ... »). Si le projet d'une autre salle est décidé, p.ex. par grimper.ch, le Comité soutiendra ce projet, dans l'intérêt de la pratique de l'escalade dans la région, et examinera quelles formes de collaboration seront possibles, dans l'intérêt des membres de l'association et des pratiquants de ce sport.

A l'heure actuelle, il n'est pas possible d'en dire plus : tout dépendra du point de savoir si Sport-Escalade pourra être associée à ce projet, s'il voit le jour, et sous quelle forme. C'est donc le Comité qui devra être chargé de négocier au mieux, en fonction des opportunités. Il faudra notamment qu'il puisse prendre des décisions rapides, sans devoir attendre la tenue d'une assemblée générale, même s'il faut engager des ressources financières de l'association, ou du matériel lui appartenant. En effet, il n'est guère concevable que le partenaire du projet doive négocier avec l'Assemblée générale. C'est donc le Comité qui devra prendre les décisions propres à concrétiser la collaboration à un tel projet. Il va cependant sans dire que les membres seront tenus au courant de l'évolution du projet et des décisions prises, et que le Comité œuvrera au mieux, dans l'intérêt des membres et de la communauté des grimpeurs.

Votation unanime des présents en faveur des propositions de modifications des status qui sont également en faveur du comité ainsi que des 20 excusés.

8) Projets 2017

Poursuivre l'énorme travail habituel, qui est quotidien, améliorer nos voies et faire des nouvelles tout au long de l'année en plus de celles en été; organiser une nuit de l'escalade; éventuellement le Prix Nestlé si il est remis en concours.

Au pied levé CR a fait des contrôles de sécurité des clients certains soirs d'affluence, en gros il y a peu d'erreurs, mais il y en a toujours des petites et on trouve parfois des débutants complets un peu perdus qui font des grosses d'erreurs, sinon l'ambiance est sympa, confirmée par les employé-es.

Pour la future salle sur le terrain Demaurex-Aligro, le projet est engagé dans la course administrative, selon la loi de la Lat, en cours: acheter du terrain à construire qu'il faut - déclasser, il semble que cela prendra plusieurs années, mais ce projet restera en cours même avec la salle à Villeneuve.

9) Election en bloc des comités, des vérificateurs et suppléant des comptes, aux noms cités/connus est précisé la suppléante des comptes: Judith Hertlein.

Les membres du comité et les vérificateurs et suppléant des comptes ont été réélus

10) Divers et propositions

Questions reçues

Comme dit plus haut les courriers reçus, une quinzaine, sont surtout des remerciements, des félicitations et des soutiens en faveur des décisions du comité.

Quelques questions regroupées:

- Valentine, Amandine et Fred Il faut bien étudier si cela vaut la peine de rester ou pas à St-Légier.

- Plusieurs membres dont Valentine, Amandine et Fred: si SE va dans la nouvelle salle à Villeneuve, peut-on avoir un espace SE, ainsi qu'une surface Pyramide (plusieurs membres insistent sur ce point) et quels seront les rabais possibles (abos, multis...), es-ce que les classes et les monis SE pourront-ils continuer de travailler dans la nouvelle salle?

Es-ce possible de rester ouvert à St-Légier jusqu'à l'ouverture de la Villeneuve, ceci afin d'avoir une salle à disposition, puis une fois que Villeneuve est ouvert de fermer St-Légier?

Yves-Claude Paillar au sujet des voies nouvelles 2016

Il m'a semblé que les nouvelles voies étaient "à la peine" cette année. Lors de La nuit de l'escalade il y avait des voies non finies. Je trouve dommage d'avoir une telle manifestation et coup de pub pour SE sans toutes les voies terminées.

de Nicole et Alain de Bernardy

Desolé de ne pas être présent a la prochaine AG de sport-escalade. Merci à toute l'équipe pour l'ambiance sympa et la qualité des voies que nous pouvons faire et qui nous donnent beaucoup de plaisir a chaque séance.

Pour le futur, bien si St Légier peut continuer, mais si il y a une nouvelle grande salle a Villeneuve un peu comme Rocspot, ca sera encore mieux pour les clients. On espere que vous trouverez un arrangement pour rejoindre ce projet et nous proposer une belle et grande salle moderne. St Légier vieillit même si l'on y passe de bons moments. Si l'association peut offrir des avantages à Villeneuve ca sera chouette, nous votons bien sur pour les modifications des status et soutenons le comité qui fait un super job. Merci a tous et on vous souhaite une bonne reussite.

Nicole et Alain de Bernardy, membres de Sport-Escalade, Leysin

Jmi Pauchard

Message pour le Comité de Sport Escalade, assemblée du 13 janvier 2017:

Tout d'abord merci au Comité de continuer à s'occuper aussi bien de notre chère bonne vieille salle d'escalade St-Légier: elle vieillit mais de nouvelles voies sont régulièrement nouvelles, le mur est entretenu, les fidèles habitués continuent à venir et régulièrement de nouveaux clients arrivent.

Le partenariat avec Echandens a été bien pensé: l'arrangement au niveau du prix de multi-entrées encourage les grimpeurs à comparer le nouveau mur d'Echandens et les prix avantageux de St Légier. Le futur mur à Villeneuve est probablement une opportunité pour St-Légier: J'encourage donc le Comité à prendre une décision dans ce sens et de modifier les statuts. En remerciant le Comité pour tout le travail effectué, recevez mes meilleures salutations

Jmi

Autres propositions

Vifs remerciements et cadeaux du nouveau topo "Dreams of Switzerland" aux trois membres du Gral présents, Alex, Philippe et Olivier.

Pour clore le Gral Philippe remercie une fois encore tous ceux qui se sont engagés pour une nouvelle salle, il souligne que nous avons essayé, pendant des années, en vain, mais nous pouvons être contents de ce chemin fait ensemble car maintenant il y a une belle et grande salle à Echandens-Lausanne, plus belle que nous l'avions imaginé.

11) Clôture, verre et apéro de l'amitié (organisé par Steeve Delaloye)

L'assemblée générale s'est terminée vers 20h38, merci à tous les membres présents à tous ceux qui ont pris la peine d'écrire un mot pour leur soutien.

Bonne grimpe à tous !